

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2011

Version définitive

FEVRIER 2013

Directeur Général, Directeur de publication
Babakar FALL

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines	Dame DIA
Agent Comptable Particulier (ACP)	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
Chef par intérim de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation , de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Madon AWISSI & Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Samba NDIAYE & Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Abdou GUEYE & Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Samba NDIAYE & Momath Cisse
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
13. TRANSPORT	Idrissa DIAGNE
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Mody DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
20. PRIX A LA CONSOMMATION	Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

À l'instar de tous les États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le secteur financier du Sénégal est composé du système bancaire, des établissements financiers et des assurances.

Le système bancaire est composé de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et des banques commerciales ou primaires. Parmi les principales missions de la BCEAO, figurent **l'émission de** la monnaie centrale, la conduite de la politique monétaire, la gestion des réserves internationales, la surveillance du système monétaire. Les banques commerciales, quant à elles, sont notamment **chargées de collecter l'épargne**, financer **l'activité** et octroyer des crédits sous la surveillance de la BCEAO. Les Centres de **Chèques Postaux (CCP) et certaines Caisses Nationales d'Épargne (CNE)** sont parfois logés à la même enseigne que les banques traditionnelles.

En 2011, le secteur bancaire a été marqué par le démarrage des activités de la succursale de Diamond Bank Bénin qui a porté le nombre de banques en activité à dix-neuf (19) contre dix-huit (18) un an auparavant.⁶⁰ **L'année 2011 a été également caractérisée par l'extension du réseau bancaire.** Le nombre de guichets a en effet progressé de 6,9% par rapport à l'année précédente, passant de 304 à 325.

⁶⁰ Ce chiffre ne tient pas compte des deux (02) établissements financiers à caractère bancaire

Les établissements financiers (hors banques) sont habilités à collecter des fonds, effectuer des opérations de crédits ou de placement, etc.

Selon la loi N°2008-47 du 3 septembre 2008, portant réglementation des systèmes financiers décentralisés au Sénégal, l'objet principal d'une institution de micro finance ou système financier décentralisé (SFD) est de fournir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire. Les compagnies d'assurances, quant à elles, confèrent essentiellement à leurs clients la couverture des risques qui pèsent sur eux ou sur leur patrimoine.

Les banques, établissements financiers, systèmes financiers décentralisés et compagnies d'assurances composent essentiellement la branche d'activités intitulée « services financiers » dans la nomenclature d'activités des comptes nationaux. En 2010, les services financiers ont généré une valeur ajoutée globale de 195,5 milliards de FCFA courants. Ils ont fait mieux que la pêche, l'énergie, les mines et beaucoup d'activités industrielles. Le secteur a positivement contribué à la croissance économique (+0,2%). Il s'est placé en septième (7^{ème}) position des branches contributrices à la croissance économique en 2010, derrière les postes et télécommunications (+0,8%), l'agriculture industrielle ou d'exportation (+0,6%), les services aux entreprises (+0,3%), etc.

Ce chapitre a pour objectif d'analyser globalement la situation des différentes institutions financières que sont les banques, les SFD et les compagnies d'assurance en 2011. L'analyse est structurée en trois principales parties. La première s'intéresse à la situation monétaire du Sénégal, tandis que la deuxième analyse la situation dans le secteur de la micro finance. La dernière partie, quant à elle, est consacrée à la situation dans le secteur des assurances.

XVII.1. SITUATION MONETAIRE DU SENEGAL

La situation monétaire est une compilation des statistiques monétaires de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et des banques commerciales.

La masse monétaire est composée de l'ensemble des billets et pièces en circulation, des dépôts à vue et des dépôts à terme. Ses contreparties sont constituées des Avoirs Extérieurs Nets (ou réserves de change), du Crédit Intérieur (composé de la position nette du Gouvernement et du crédit à l'économie) et de l'ensemble des autres postes nets (réévaluation, dévaluation, immobilisation et capital, etc.).

XVII.1.1. CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE

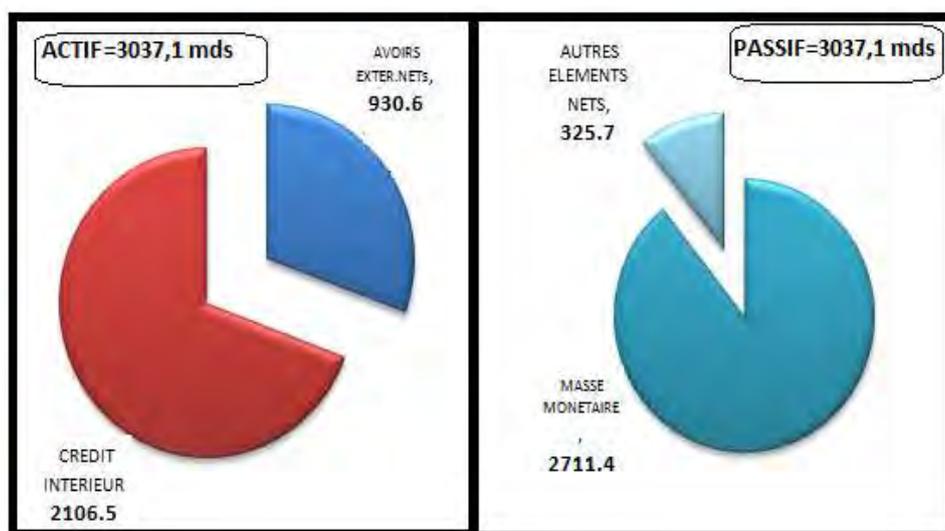
XVII.1.1.1. Baisse des avoirs extérieurs nets

A la fin de l'année 2011, les avoirs extérieurs nets se sont situés à 930,6 milliards de FCFA, représentant ainsi 30,6% de la masse monétaire contre 34,6% un an auparavant. Globalement, les avoirs extérieurs nets ont diminué de 5,8% en 2011, sous l'effet de la baisse de 1,1% des avoirs extérieurs nets de la BCEAO qui représentent 78,0% du total et du repli de ceux des banques secondaires (-19,3%).

XVII.1.1.2. Augmentation du crédit intérieur

Représentant la plus grande part de la masse monétaire (69,4% en 2011), le crédit intérieur a poursuivi son évolution haussière à fin décembre 2011, s'accroissant de 11,8% par rapport à la date correspondante de l'année 2010. Cet accroissement est en liaison avec celui du crédit à l'économie (+18,8%), en dépit de l'amélioration de la position nette du gouvernement (-36,5%). Cette évolution des crédits à l'économie résulte de la progression de 19,1% des crédits ordinaires atténuée par la régression des crédits de campagne (-40,1%).

Graphique 17.1 : La masse monétaire et ses contreparties en 2011



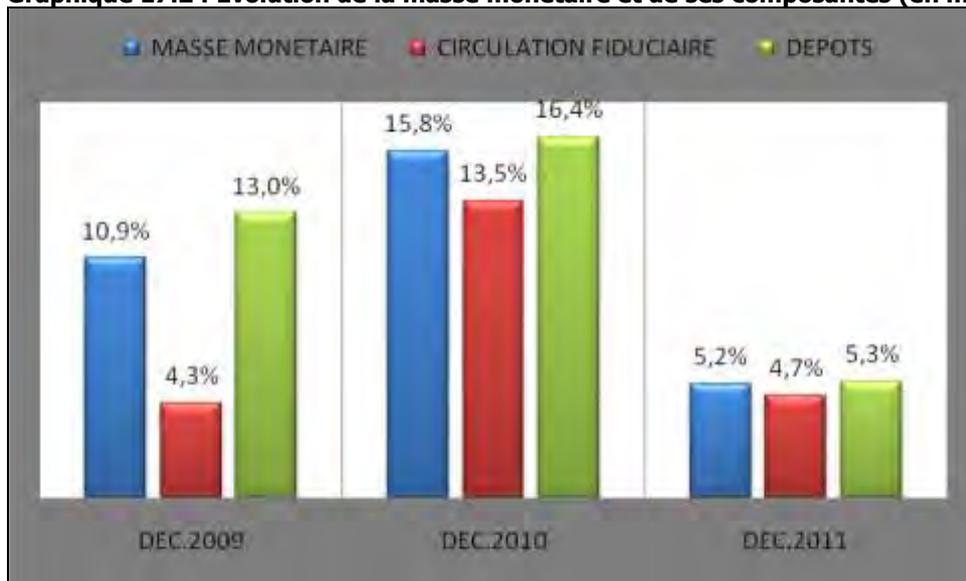
Source : BCEAO

XVII.1.2. HAUSSE DE LA MASSE MONETAIRE

Composée de la circulation fiduciaire et des dépôts⁶¹, la masse monétaire nominale est ressortie à 2711,4 milliards de FCFA, à fin décembre⁶² 2011, après 2577,7 milliards⁶³ de FCFA de la période correspondante de l'année 2010, soit une progression de 5,2%. Toutefois, en termes réels, la masse monétaire a crû de 1,7%, du fait de l'inflation qu'a connue le Sénégal en 2011 (+3,4%).

La croissance de la masse monétaire nominale résulte de la hausse simultanée des dépôts et de la monnaie fiduciaire en circulation. En effet, en 2011, les dépôts ont progressé de +5,3% en s'établissant à 2123,3 milliards, soit 78,3% de la masse monétaire totale. La quasi-totalité des dépôts est enregistrée auprès des banques (99,6%). Au même moment, la circulation fiduciaire est passée de 561,8 milliards à 588,1 milliards (+4,7%).

Graphique 17.2 : Évolution de la masse monétaire et de ses composantes (en mds) 2009-2011



Source : BCEAO

⁶¹ Il s'agit des dépôts en banques, en CCP et CCN.

⁶² Les données de l'année 2011 sont provisoires.

Tableau 17.1 : Évolution du crédit intérieur en milliards FCFA

AGRÉGATS	DEC. 2010	DEC. 2011	Croissance
	Définitif	Provisoire	2011/2010
AVOIRS EXTER. NETS	987,8	930,6	-5,8
B.C.E.A.O	734,5	726,2	-1,1
Banques	253,4	204,5	-19,3
CREDIT INTERIEUR	1883,8	2106,5	11,8
P.N.G.	236,8	150,5	-36,5
Crédits à l'économie	1647,0	1956,0	18,8
Crédits de campagne	10,5	6,3	-40,1
Crédits ordinaires	1636,5	1949,7	19,1
ACTIF = PASSIF	2871,7	3037,1	5,8
MASSE MONETAIRE	2577,7	2711,4	5,2
Circulation fiduciaire	561,8	588,1	4,7
Dépôts	2015,9	2123,3	5,3
Dépôts en banques	2009,8	2115,4	5,3
Dépôts en CCP	6,1	7,9	30,5
Dépôts en CNE	0,0	0,0	
Autres éléments nets	294,0	325,7	10,8

Source : BCEAO

XVII.2. SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE (SFD)

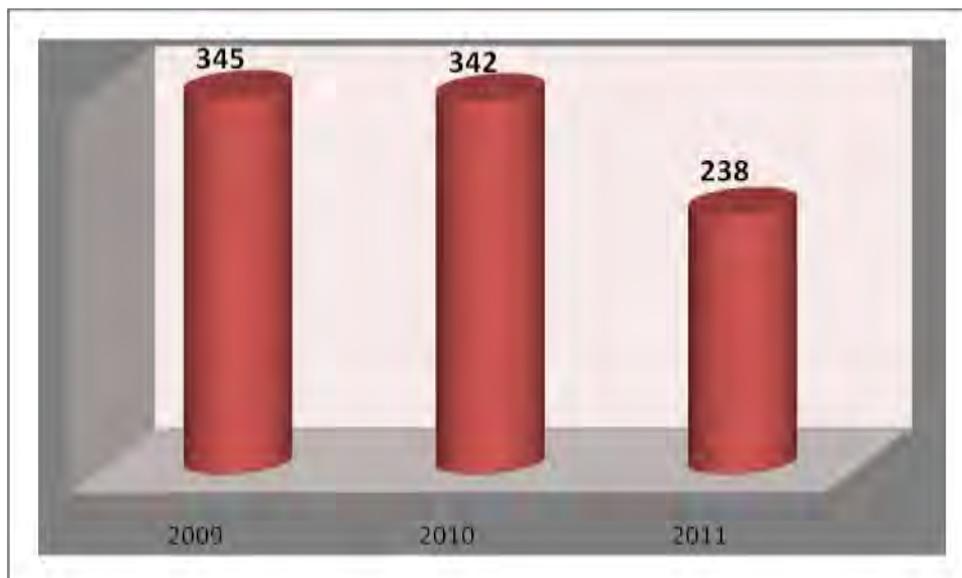
Aux termes de la loi organique n°2008-47 du 03 septembre 2008, un système financier décentralisé (SFD) est une « institution habilitée à fournir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers ».

Intermédiaires financiers majoritairement constitués de coopératives et de mutuelles d'épargne et de crédits, les SFD tirent essentiellement leur revenu à partir de leur activité principale de mobilisation de l'épargne et d'octroi de crédits.

En 2011, le nombre de SFD s'est élevé à 238 contre 342 en 2010, enregistrant ainsi une baisse de 30,4%. Cette réduction est imputable aux retraits d'agrément intervenus dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Assainissement du Secteur de la Micro finance. Ce plan, démarré en 2010, s'appuie sur une combinaison dynamique des ressources du système d'informations, de l'exécution des missions in situ pour classer les institutions suivant le respect des conditions d'exercice et l'acuité des difficultés constatées.

Le résultat net des SFD a bondi à 3,7 milliards en 2011 après les 2,5 milliards réalisés un an auparavant, soit une accélération de 44,6%.

Graphique 17.3 : Évolution du nombre de SFD entre 2009 et 2011

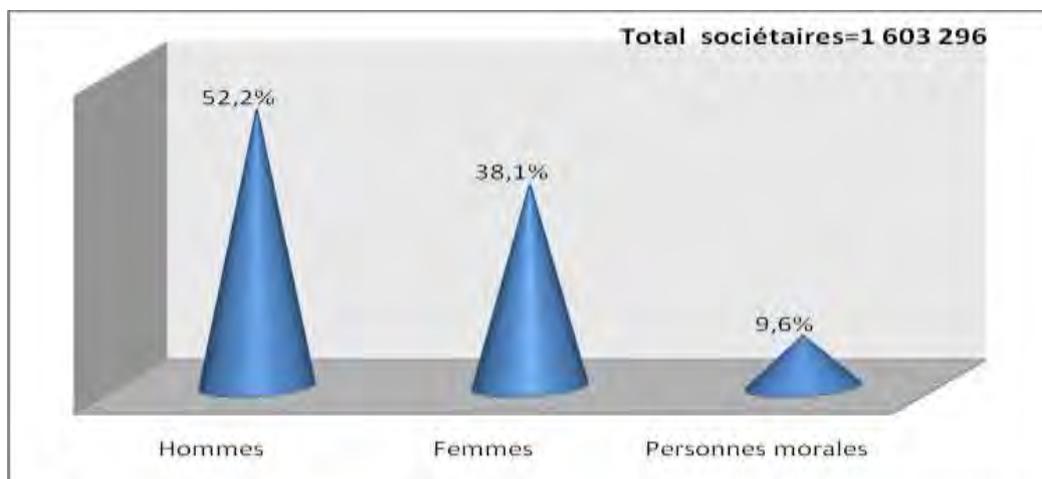


Source : DRS-SFD

XVII.2.1. HAUSSE CONSOLIDÉE DU NOMBRE DE SOCIÉTAIRES

En dépit de la baisse du nombre de SFD, en 2011, le sociétariat des SFD a progressé de 9,0%, s'établissant provisoirement à 1 603 296 contre 1 470 280 sociétaires un an auparavant. Le sociétariat des SFD est composé de 52,2% d'hommes, 38,1% de femmes et 9,6% de personnes morales. Il faut souligner que la croissance numérique des SFD s'est située à 8,7%, en 2010 par rapport à 2009. Cette hausse du sociétariat pourrait résulter éventuellement de la diversification et de l'amélioration croissante des services proposés, de la politique de proximité et de la confiance que les usagers accordent à ces institutions de micro finance.

Graphique 17.4 : Structure du sociétariat des SFD en 2011



Source : DRS-SFD

XVII.2.2. ENCOURS DE CREDIT ET D'ÉPARGNE EN AUGMENTATION

La tendance haussière de l'encours de crédit des SFD, amorcée ces dernières années, s'est poursuivie en 2011. En effet, en décembre 2011, l'encours de crédits des SFD s'est situé à 213,7 milliards⁶⁴ après 181,5 milliards en 2010, soit une augmentation de 17,7%. Cet accroissement est favorisé par la hausse de l'encours de crédits de court terme (+44,1%) et de long terme (+17,8%).

Dans le même temps, les crédits en souffrance ont fléchi de 29,8%, en passant de 9,8 milliards en 2010 à 6,9 milliards en 2011. Cette réduction est concomitante à la baisse de la part des crédits en souffrance dans l'encours global, passant de 5,4% à 2,2%. Ces performances seraient imputables au durcissement des conditions d'octroi de crédit et aux différentes stratégies de recouvrement mises en place par les SFD.

Quant à l'encours d'épargne, il s'est bonifié de 16,4% en s'établissant provisoirement à 163,0 milliards. Cette performance est en liaison avec l'accroissement des « autres dépôts » qui ont plus que triplé (+216,2%) et, dans une moindre mesure, avec celui des dépôts à termes (+15,4%).

Tableau 17.2 : L'encours de crédit et d'épargne des SFD en 2010 et 2011

Indicateurs	2010	2011	variation
	DEFINITIVE	PROVISOIRE	2011/2010
Encours de crédit	181,5	213,7	17,7%
<i>Court terme</i>	58,2	83,9	44,1%
<i>Moyen terme</i>	62,7	63,1	0,6%
<i>Long terme</i>	50,8	59,8	17,8%
<i>Crédits en souffrance</i>	9,8	6,9	-29,8%
Encours d'épargne	140,0	163,0	16,4%
<i>Dépôts à vue</i>	89,7	61,5	-31,5%
<i>Dépôts à terme</i>	28,6	33,1	15,4%
<i>Autres dépôts</i>	21,6	68,4	216,2%

Source : DRS-SFD

XVII.2.3. RALENTISSEMENT DES EMPRUNTS

Les emprunts des SFD ont nettement ralenti (3,2% après 16,7%) pour s'établir à 39 milliards en 2011 après 37,8 milliards en 2010. Les emprunts à moyen et long termes (94,8% du total des emprunts) ont fortement ralenti (+1,3% après +53,5%).

⁶⁴ Chiffre provisoire

XVII.3. SECTEUR DES ASSURANCES

XVII.3.1. SITUATION GLOBALE

En 2011, le secteur des Assurances⁶⁵ a été marqué par l'entrée en vigueur des dispositions du Règlement n°001/CIMA/PCMA/PCE/2011 dans tous les pays membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA). Ce règlement modifie et complète les dispositions du Code des assurances relatives à la souscription et au paiement de la prime. Ces changements visent à réduire les arriérés de prime, à accélérer la cadence de règlement des sinistres et à renforcer la solvabilité des entreprises d'assurances.

Le nombre de compagnies d'assurance s'est établi à vingt-deux (22) en 2011. Ce nombre n'a pas varié depuis l'année 2009. Le secteur est caractérisé par la prédominance des sociétés d'assurance non-vie qui sont au nombre de seize (16), soit 72,7% du total.

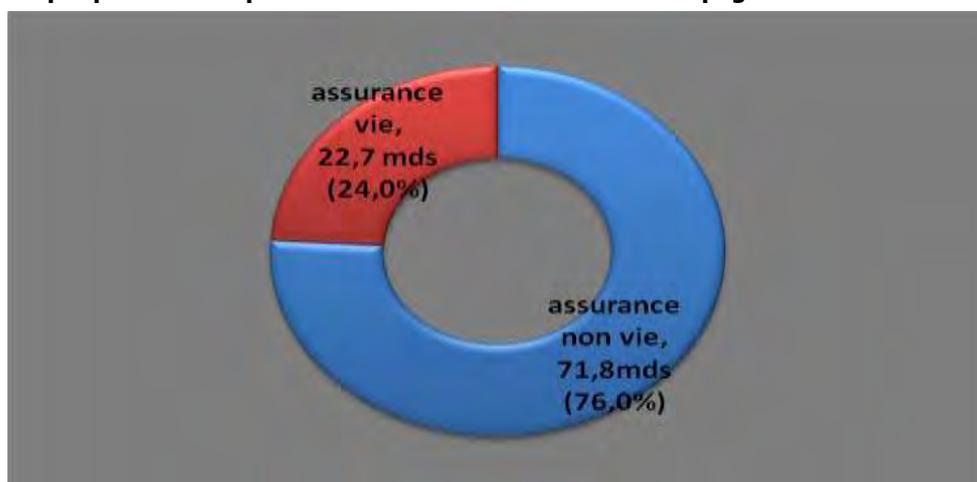
Tableau 17.3 : Évolution du nombre des sociétés d'assurance

Société d'assurances	2008	2009	2010	2011
Assurance non vie	13	16	16	16
Assurance vie	6	6	6	6
Total	19	22	22	22

Source : DA

En se situant à 94,5 milliards, le chiffre d'affaires provisoire de l'ensemble des compagnies d'assurances a progressé de 8,9% en 2011. Ce dynamisme est attribuable à la hausse de 7,4% du chiffre d'affaires des compagnies d'assurances non vie qui occupent 76,0% de la part de marché du secteur et de celle du chiffre d'affaires des sociétés d'assurance vie (+14,2%).

Graphique 17.5 : Répartition du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance en 2011.



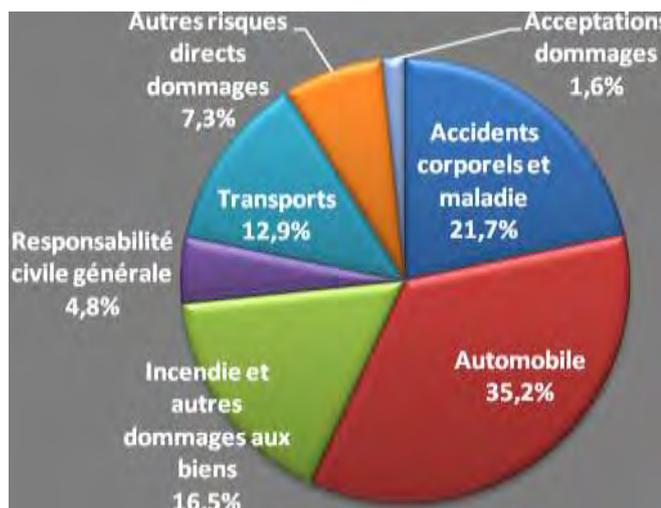
Source : DA

⁶⁵ Le secteur des assurances est composé de deux sous-secteurs : assurance non vie et assurance vie.

XVII.3.2. ASSURANCE NON VIE

L'année 2011 a marqué un accroissement de 7,4% du **chiffre d'affaires** provisoire du **secteur de l'assurance non vie**. En se situant à 71,8 milliards de FCFA, la part de marché du sous-secteur s'est établie à **76,0%** du **chiffre d'affaires global des assurances**. La catégorie « Automobile » concentre la plus importante part de marché du sous-secteur de l'assurance non vie. En 2010, cette part de marché a atteint 24,0 milliards de FCFA, soit **+35,2%** du **chiffre d'affaires total du sous-secteur**. Cette performance serait liée à l'application de la disposition de l'article 200 du Code CIMA **qui exige qu'un véhicule terrestre à moteur, remorque ou semi-remorque soit couvert par une assurance avant toute mise en circulation**. La catégorie « Automobile » est suivie par les sous-secteurs « accidents corporels et maladie » (+21,7%), « incendie et autres dommages aux biens » (+16,5%) et « Transport » (+12,3%).

Graphique 17.6 : Répartition (en %) des 71,8 milliards représentant le chiffre d'affaires de l'assurance non vie selon la catégorie (année 2010)



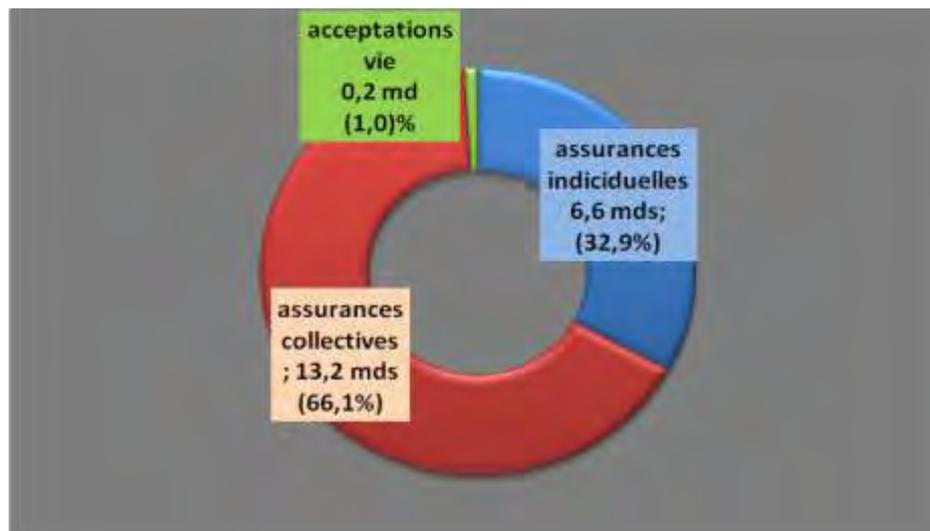
Source : DA

XVII.3.3. ASSURANCE VIE

À la suite de la restructuration intervenue en 2009, le sous-secteur de l'assurance vie est composée de trois catégories : les « assurances individuelles », les « assurances collectives » et les « acceptations vie ». En 2011, le **chiffre d'affaires** du sous-secteur de l'assurance vie a connu une progression de **14,2%** par rapport à l'année précédente. En 2010, la quasi-totalité du **chiffre d'affaires**⁶⁶ du sous-secteur (19,9 milliards) était répartie entre les deux catégories assurances collectives (+66,1%) et assurances individuelles (+32,9%).

⁶⁶ Les données désagrégées de 2011 ne sont pas fournies par la DA.

Graphique 17.7 : Répartition du chiffre d'affaires des assurances vie selon la catégorie, en 2009



Source : DA

Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif l'analyse de la situation des institutions financières représentées par les banques, les systèmes financiers décentralisés et les compagnies d'assurances.

Il ressort de cette analyse que l'année 2011 a été caractérisée par une hausse de 5,2% de la masse monétaire nominale qui est ressortie à 2711,4 milliards. Quant aux contreparties de la masse monétaire, elles ont connu des évolutions diverses. Les avoirs extérieurs nets se sont contractés en 2011 (-5,8%), tandis que le crédit intérieur a connu une **augmentation de 11,8%** sur la période. L'augmentation du crédit intérieur est en liaison avec la progression du crédit à l'économie (+18,8%), résultant de l'accroissement des crédits ordinaires (+19,1%).

Le nombre de sociétaires des SFD s'est inscrit en hausse en passant de 1 470 280 à 1 542 230. La hausse du sociétariat est concomitante à l'augmentation de l'encours de crédits des SFD qui s'est établi à 186,8 milliards (+3,2%). Ces performances sont éventuellement liées au dynamisme du secteur et à la confiance accordée par les populations. Les dépôts auprès des SFD ont également progressé de 10,2% en ressortant à 139,6 milliards.

En 2011, le **secteur des assurances est marqué par l'entrée en vigueur des dispositions** du Règlement n°001/CIMA/PCMA/PCE/2011 dans les États membres de la CIMA. Ces nouvelles dispositions visent la réduction des arriérés de prime, l'**accélération du rythme** de règlement des sinistres et le renforcement de la solvabilité des entreprises d'assurances. Il s'y ajoute que les vingt-deux (22) compagnies d'assurance ont réalisé un chiffre d'affaires global provisoire de 94,5 milliards, soit une progression de 8,9%. Le sous-secteur de l'assurance non vie, composé de seize (16) compagnies, a réalisé un chiffre d'affaires de 71,8 milliards, soit 76,0% de part de marché.